



2024 « Espèces à protéger ou pas ? »

PRIX DES COTISATIONS 2024

Adulte 20 €

De 16 à 25 ans, demandeur d'emploi, étudiant 10 €

Association, autre organisme 37 €

Nombre d'adhérents en 2023 :

Petite Association / Club 22 €

Nombre d'adhérents en 2023 :

Don €

TOTAL €

FNE Sarthe est habilitée à vous délivrer un reçu fiscal, 66% de son montant sont déductibles de vos impôts.

Date d'adhésion : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Nom de la structure (éventuellement) : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél : _____

Email : _____

MERCI DE NOUS AIDER DANS NOS ACTIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT !

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la gestion administrative de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.

FNE Sarthe - Association régie par la Loi 1901

Fédération départementale des associations de protection de la nature et de l'environnement
Agréée "Protection de la Nature" & "Jeunesse et Éducation Populaire"

10 rue Barbier - 72 000 Le Mans - tél: 02 43 88 59 48

accueil@fne-sarthe.fr